



Règlement d'emprunt décrétant des travaux de reconstruction du poste de pompage Blériot II et de réhabilitation de la conduite de refoulement et autorisant un emprunt au montant de 7 477 500 \$

RÈGLEMENT NUMÉRO 123

Séance du conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche, tenue le 21 juin 2021 à 15h00, et à laquelle étaient présents :

Gabriel Michaud
Nathalie Ricard
Eugène Jolicoeur

Sous la présidence de Monsieur Yan Maisonneuve.
Madame Chantal Marceau secrétaire-trésorière, est aussi présente.

ATTENDU QUE la Ville de Mascouche a demandé à la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche d'évaluer des solutions pour augmenter la capacité des postes de pompage Angora et Blériot II afin de convenir aux besoins futurs;

ATTENDU QUE la solution retenue consiste à reconstruire le poste de pompage Blériot II et à procéder la réhabilitation de sa conduite de refoulement;

ATTENDU QUE la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche n'a pas en main les fonds estimés nécessaires pour effectuer ces travaux et qu'il y a lieu pour elle de faire un emprunt pour se les procurer;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a dûment été donné à la séance du conseil d'administration tenue le 17 mai 2021 par le conseiller Gabriel Michaud qui a également déposé le projet de règlement à cette même séance;

IL EST PROPOSÉ PAR:
APPUYÉ PAR:

LE CONSEIL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

ARTICLE 1

Le conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche décrète la confection des plans et devis, les travaux de reconstruction du poste de pompage Blériot II et de réhabilitation de la conduite de refoulement ainsi que la surveillance des travaux, prévoyant une dépense de SEPT MILLIONS QUATRE CENT SOIXANTE-DIX-SEPT MILLE CINQ CENTS (7 477 500 \$), le tout selon l'estimation détaillée dont copie est jointe au présent règlement sous l'annexe « A ».

ARTICLE 2

Afin de payer le coût des travaux décrétés au présent règlement, le conseil est autorisé à dépenser une somme n'excédant pas SEPT MILLIONS QUATRE CENT SOIXANTE-DIX-SEPT MILLE CINQ CENTS (7 477 500 \$), le tout tel que prévu à l'estimation mentionnée à l'article 1.

ARTICLE 3:

Pour se procurer les fonds estimés nécessaires à l'exécution des travaux mentionnés à l'article 1 du présent règlement, aux paiements des honoraires professionnels, aux frais de financement et aux paiements des dépenses incidentes s'y rapportant, le conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche est autorisé à emprunter une somme n'excédant pas SEPT MILLIONS QUATRE CENT SOIXANTE-DIX-SEPT MILLE CINQ CENTS (7 477 500 \$), sur une période de VINGT (20) ans.

ARTICLE 3:

Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt prévu au présent règlement, il est exigé annuellement, de chaque municipalité partie à l'entente, une contribution calculée selon le mode de répartition contenu dans l'entente constituant la Régie d'assainissement des eaux usées Terrebonne-Mascouche.

ARTICLE 4:

S'il advient que le montant d'une appropriation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette appropriation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toutes autres dépenses décrétées par le présent règlement et pour lesquelles l'appropriation s'avérerait insuffisante.

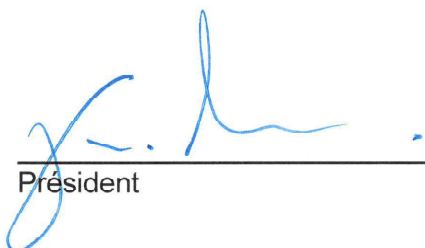
ARTICLE 5:

Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété au présent règlement toute contribution ou subvention qui pourrait être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

ARTICLE 6:

Le présent règlement entrera en vigueur selon la Loi.



Président



Secrétaire-trésorière

Avis de motion : E43-05-2021
Résolution d'adoption : E49-06-2021

RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX DE TERREBONNE MASCOUCHE
TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DU POSTE DE POMPAGE BLÉRIOT II ET TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA
CONDUITE DE REFOULEMENT

ESTIMATION BUDGÉTAIRE DU COÛT DES TRAVAUX

SOMMAIRE DES COÛTS

1.	Travaux de reconstruction du poste de pompage Blériot II	4 994 200 \$
2.	Travaux de réhabilitation de la conduite de refoulement du poste de pompage Blériot II	449 400 \$
	SOUS-TOTAL - TRAVAUX	5 443 600 \$
	Frais de règlement (±35%)	1 905 150 \$
	GRAND SOUS-TOTAL - TRAVAUX	7 348 750 \$
3.	Acquisition d'une partie de lot	103 000 \$
	Frais de règlement (±25%)	25 750 \$
	GRAND SOUS-TOTAL - ACQUISITION	128 750 \$
TOTAL POUR RÈGLEMENT D'EMPRUNT		7 477 500 \$



2021-05-13

Louis-Philippe Buist, ing.

No OIQ: 136303

Travaux de reconstruction du poste de pompage Blériot II



Projet : E20-009

Article	Description du travail	Quantité (a)	unité	Prix unitaire (b)	Montant total (c = a x b)
1	Travaux généraux				
1,1	Organisation de chantier et divers travaux	1	forfait	500 000,00 \$	500 000,00 \$
1,2	Pompage et raccordement temporaire	1	forfait	115 000,00 \$	115 000,00 \$
				Total article 1 :	615 000,00 \$
2	Génie Civil				
2,1	Excavation	1	forfait	130 000,00 \$	130 000,00 \$
2,2	Raccordement et conduites incluant mise en place d'une vanne d'interconnection	1	forfait	630 000,00 \$	630 000,00 \$
2,3	Terrassement et mise en forme	1	forfait	45 000,00 \$	45 000,00 \$
				Total article 2 :	805 000,00 \$
3	Mécanique de Procédé				
3,1	Mécanique de procédé (pompes, clapet, vannes et métaux ouvrés)	1	forfait	2 235 000,00 \$	2 235 000,00 \$
3,2	Instrumentation, contrôle et télémétrie	1	forfait	130 000,00 \$	130 000,00 \$
3,2	Mise en service et calibration	1	forfait	13 000,00 \$	13 000,00 \$
				Total article 3 :	2 378 000,00 \$
4	Électricité				
4,1	Électricité du bâtiment incluant génératrice et abris	1	forfait	650 000,00 \$	650 000,00 \$
				Total article 4 :	650 000,00 \$
5	Plomberie, ventilation et régulation				
5,1	Plomberie	1	forfait	26 000,00 \$	26 000,00 \$
5,2	Ventilation	1	forfait	32 700,00 \$	32 700,00 \$
5,3	Régulation	1	forfait	45 500,00 \$	45 500,00 \$
				Total article 5 :	104 200,00 \$
6	Bâtiment				
6,1	Architecture et structure (135 m.ca. approximativement)	1	forfait	260 000,00 \$	260 000,00 \$
				Total article 6 :	260 000,00 \$
7	Remplacement de pompes existantes Blériot I				
7,1	Remplacement des pompes incluant modification électrique	1	forfait	52 000,00 \$	52 000,00 \$
				Total article 7 :	52 000,00 \$
8	Désaffectation de l'existant				
8,1	Démentèlement des équipements existant	1	forfait	130 000,00 \$	130 000,00 \$
				Total article 8 :	130 000,00 \$

Sous-total 4 994 200,00 \$

Travaux de réhabilitation de la conduite de refoulement du poste de pompage Blériot II



Projet : E20-009

Article	Description du travail	Quantité (a)	unité	Prix unitaire (b)	Montant total (c = a x b)
1	Génie Civil				
1,1	Organisation de chantier incluant signalisation, sécurité, maintien de la circulation	1	forfait	30 000,00 \$	30 000,00 \$
1,2	Fourniture et installation d'une chambre de vanne sur la conduite de refoulement en PEHD 400ø DR-11 (usine)	1	Unitaire	42 000,00 \$	42 000,00 \$
1,3	Fourniture et installation d'une vanne et d'une chambre de vanne sur la conduite de refoulement en PEHD 400ø DR-11 (chainage 0+450) incluant le soutènement temporaire des terres	1	Unitaire	90 000,00 \$	90 000,00 \$
1,4	Fourniture et installation d'une vanne et d'une chambre de vidange sur la conduite de refoulement en PEHD 400ø DR-11 (profondeur 7 mètres, chainage 0+900) incluant le soutènement temporaire des terres	1	Unitaire	240 000,00 \$	240 000,00 \$
1,5	Réfection des surfaces affectées par les travaux (espace asphalté et gazonné)	480	m ²	30,00 \$	14 400,00 \$
1,6	Inspection de la conduite de refoulement incluant la remise d'une clé USB	1440	m lin.	10,00 \$	14 400,00 \$
1,7	Nettoyage de la conduite de refoulement sous le passage de la rivière	100	m lin.	60,00 \$	6 000,00 \$
1,8	Vidange de la conduite de refoulement	126	m ³	100,00 \$	12 600,00 \$

Sous-total 449 400,00 \$

Acquisition d'une partie de lot



Projet : E20-009

Article	Description du travail	Quantité (a)	unité	Prix unitaire (b)	Montant total (c = a x b)
1	<u>Acquisition d'une partie du lot 4 891 998</u>				
1,1	Évaluation de la valeur marchande	1	forfait	2 000,00 \$	2 000,00 \$
1,2	Notaire	1	forfait	2 000,00 \$	2 000,00 \$
1,3	Coût d'acquisition	1	forfait	96 000,00 \$	96 000,00 \$
1,4	Études environnementales	1	forfait	3 000,00 \$	3 000,00 \$

Sous-total 103 000,00 \$

RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX DE TERREBONNE MASCOUCHE
TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DU POSTE DE POMPAGE BLÉRIOT II ET TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA
CONDUITE DE REFOULEMENT

ESTIMATION BUDGÉTAIRE DU COÛT DES TRAVAUX

SOMMAIRE DES COÛTS

1.	Travaux de reconstruction du poste de pompage Blériot II	4 994 200 \$
2.	Travaux de réhabilitation de la conduite de refoulement du poste de pompage Blériot II	449 400 \$
	SOUS-TOTAL - TRAVAUX	5 443 600 \$
	Frais de règlement (±35%)	1 905 150 \$
	GRAND SOUS-TOTAL - TRAVAUX	7 348 750 \$
3.	Acquisition d'une partie de lot	103 000 \$
	Frais de règlement (±25%)	25 750 \$
	GRAND SOUS-TOTAL - ACQUISITION	128 750 \$
TOTAL POUR RÈGLEMENT D'EMPRUNT		7 477 500 \$



2021-05-13

Louis-Philippe Buist, ing.

No OIQ: 136303

Travaux de reconstruction du poste de pompage Blériot II



Projet : E20-009

Article	Description du travail	Quantité (a)	unité	Prix unitaire (b)	Montant total (c = a x b)
1	Travaux généraux				
1,1	Organisation de chantier et divers travaux	1	forfait	500 000,00 \$	500 000,00 \$
1,2	Pompage et raccordement temporaire	1	forfait	115 000,00 \$	115 000,00 \$
				Total article 1 :	615 000,00 \$
2	Génie Civil				
2,1	Excavation	1	forfait	130 000,00 \$	130 000,00 \$
2,2	Raccordement et conduites incluant mise en place d'une vanne d'interconnection	1	forfait	630 000,00 \$	630 000,00 \$
2,3	Terrassement et mise en forme	1	forfait	45 000,00 \$	45 000,00 \$
				Total article 2 :	805 000,00 \$
3	Mécanique de Procédé				
3,1	Mécanique de procédé (pompes, clapet, vannes et métaux ouvrés)	1	forfait	2 235 000,00 \$	2 235 000,00 \$
3,2	Instrumentation, contrôle et télémétrie	1	forfait	130 000,00 \$	130 000,00 \$
3,2	Mise en service et calibration	1	forfait	13 000,00 \$	13 000,00 \$
				Total article 3 :	2 378 000,00 \$
4	Électricité				
4,1	Électricité du bâtiment incluant génératrice et abris	1	forfait	650 000,00 \$	650 000,00 \$
				Total article 4 :	650 000,00 \$
5	Plomberie, ventilation et régulation				
5,1	Plomberie	1	forfait	26 000,00 \$	26 000,00 \$
5,2	Ventilation	1	forfait	32 700,00 \$	32 700,00 \$
5,3	Régulation	1	forfait	45 500,00 \$	45 500,00 \$
				Total article 5 :	104 200,00 \$
6	Bâtiment				
6,1	Architecture et structure (135 m.ca. approximativement)	1	forfait	260 000,00 \$	260 000,00 \$
				Total article 6 :	260 000,00 \$
7	Remplacement de pompes existantes Blériot I				
7,1	Remplacement des pompes incluant modification électrique	1	forfait	52 000,00 \$	52 000,00 \$
				Total article 7 :	52 000,00 \$
8	Désaffectation de l'existant				
8,1	Démentèlement des équipements existant	1	forfait	130 000,00 \$	130 000,00 \$
				Total article 8 :	130 000,00 \$

Sous-total 4 994 200,00 \$

Travaux de réhabilitation de la conduite de refoulement du poste de pompage Blériot II



Projet : E20-009

Article	Description du travail	Quantité (a)	unité	Prix unitaire (b)	Montant total (c = a x b)
1	Génie Civil				
1,1	Organisation de chantier incluant signalisation, sécurité, maintien de la circulation	1	forfait	30 000,00 \$	30 000,00 \$
1,2	Fourniture et installation d'une chambre de vanne sur la conduite de refoulement en PEHD 400ø DR-11 (usine)	1	Unitaire	42 000,00 \$	42 000,00 \$
1,3	Fourniture et installation d'une vanne et d'une chambre de vanne sur la conduite de refoulement en PEHD 400ø DR-11 (chainage 0+450) incluant le soutènement temporaire des terres	1	Unitaire	90 000,00 \$	90 000,00 \$
1,4	Fourniture et installation d'une vanne et d'une chambre de vidange sur la conduite de refoulement en PEHD 400ø DR-11 (profondeur 7 mètres, chainage 0+900) incluant le soutènement temporaire des terres	1	Unitaire	240 000,00 \$	240 000,00 \$
1,5	Réfection des surfaces affectées par les travaux (espace asphalté et gazonné)	480	m ²	30,00 \$	14 400,00 \$
1,6	Inspection de la conduite de refoulement incluant la remise d'une clé USB	1440	m lin.	10,00 \$	14 400,00 \$
1,7	Nettoyage de la conduite de refoulement sous le passage de la rivière	100	m lin.	60,00 \$	6 000,00 \$
1,8	Vidange de la conduite de refoulement	126	m ³	100,00 \$	12 600,00 \$

Sous-total 449 400,00 \$

Acquisition d'une partie de lot



Projet : E20-009

Article	Description du travail	Quantité (a)	unité	Prix unitaire (b)	Montant total (c = a x b)
1	<u>Acquisition d'une partie du lot 4 891 998</u>				
1,1	Évaluation de la valeur marchande	1	forfait	2 000,00 \$	2 000,00 \$
1,2	Notaire	1	forfait	2 000,00 \$	2 000,00 \$
1,3	Coût d'acquisition	1	forfait	96 000,00 \$	96 000,00 \$
1,4	Études environnementales	1	forfait	3 000,00 \$	3 000,00 \$

Sous-total 103 000,00 \$